



# CHAMPIONNAT AURA DE L'AVENIR

## 24-25 JUIN 2023

### JONZIEUX (42)

#### PROGRAMME DU SAMEDI

### *Championnat AURA féminin*

#### **U15-U17**

Retrait des dossards : 8h00  
Départ : 9h30  
Nombre de tours : 7  
Distance : 47 km  
Dénivellation : 539 m

### *Championnat AURA masculin*

#### **U15**

Retrait des dossards : 12h00  
Départ : 14h00  
Nombre de tours : 8  
Distance : 53,60 km  
Dénivellation : 616 m

#### PROGRAMME DU DIMANCHE

### *Championnat AURA masculin*

#### **U17**

Retrait des dossards : 08h30  
Réunion DS : 09h00\*  
Départ : 10h20  
Nombre de tours : 4  
Distance : 80 km  
Dénivellation : 1084 m

### *Championnat AURA masculin*

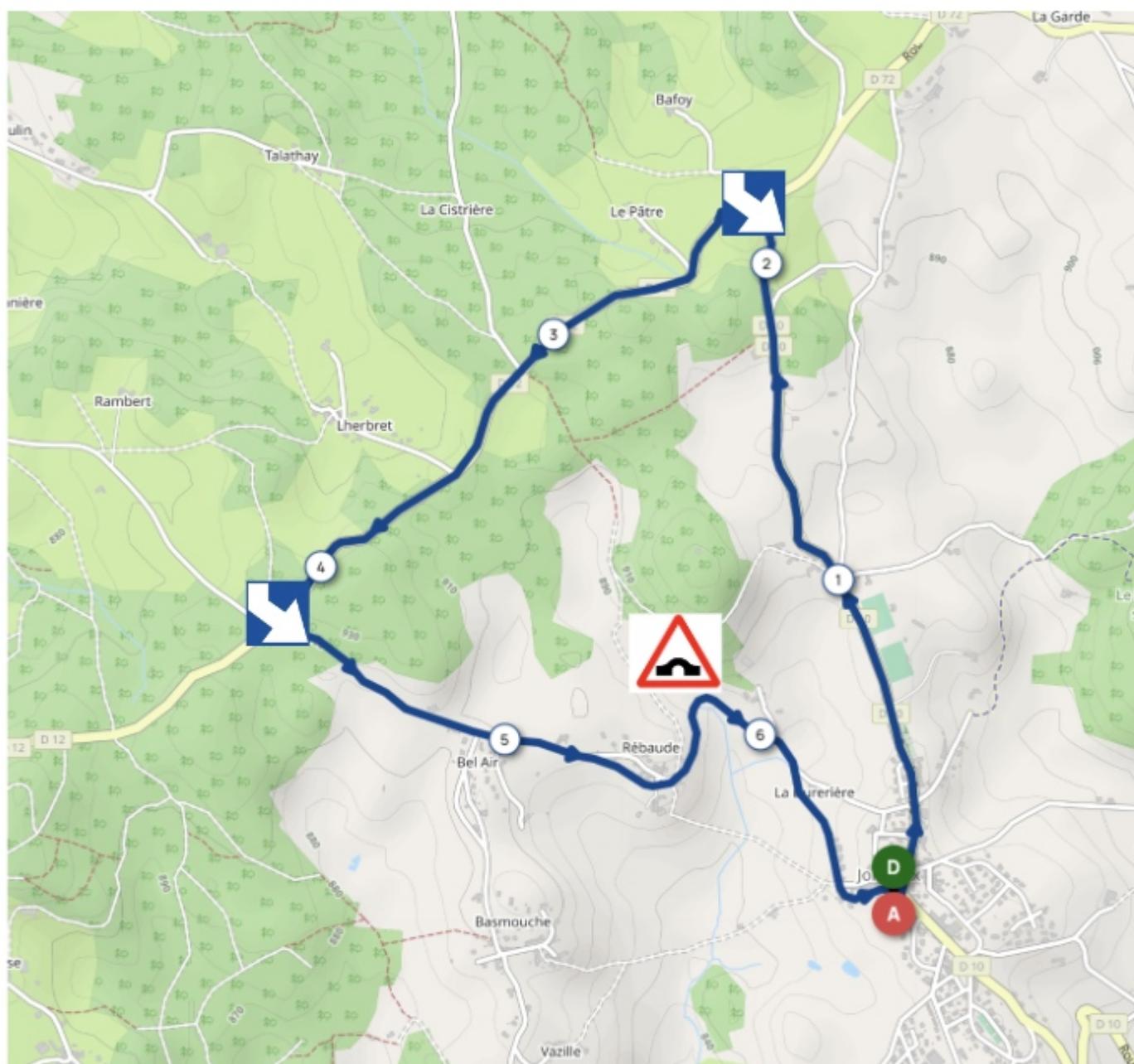
#### **U19**

Retrait des dossards : 11h15  
Réunion DS : 13h00\*\*  
Départ : 13h15  
Nombre de tours : 6  
Distance : 120 km  
Dénivellation : 1626 m

\* course U17, U19, \*\* pour les DS absents à la réunion de 9h00

## CIRCUITS

SAMEDI U15-U17 féminines, U15 masculins



**LE TOUR**

6,71 km  
D+ : 77 m



Pont

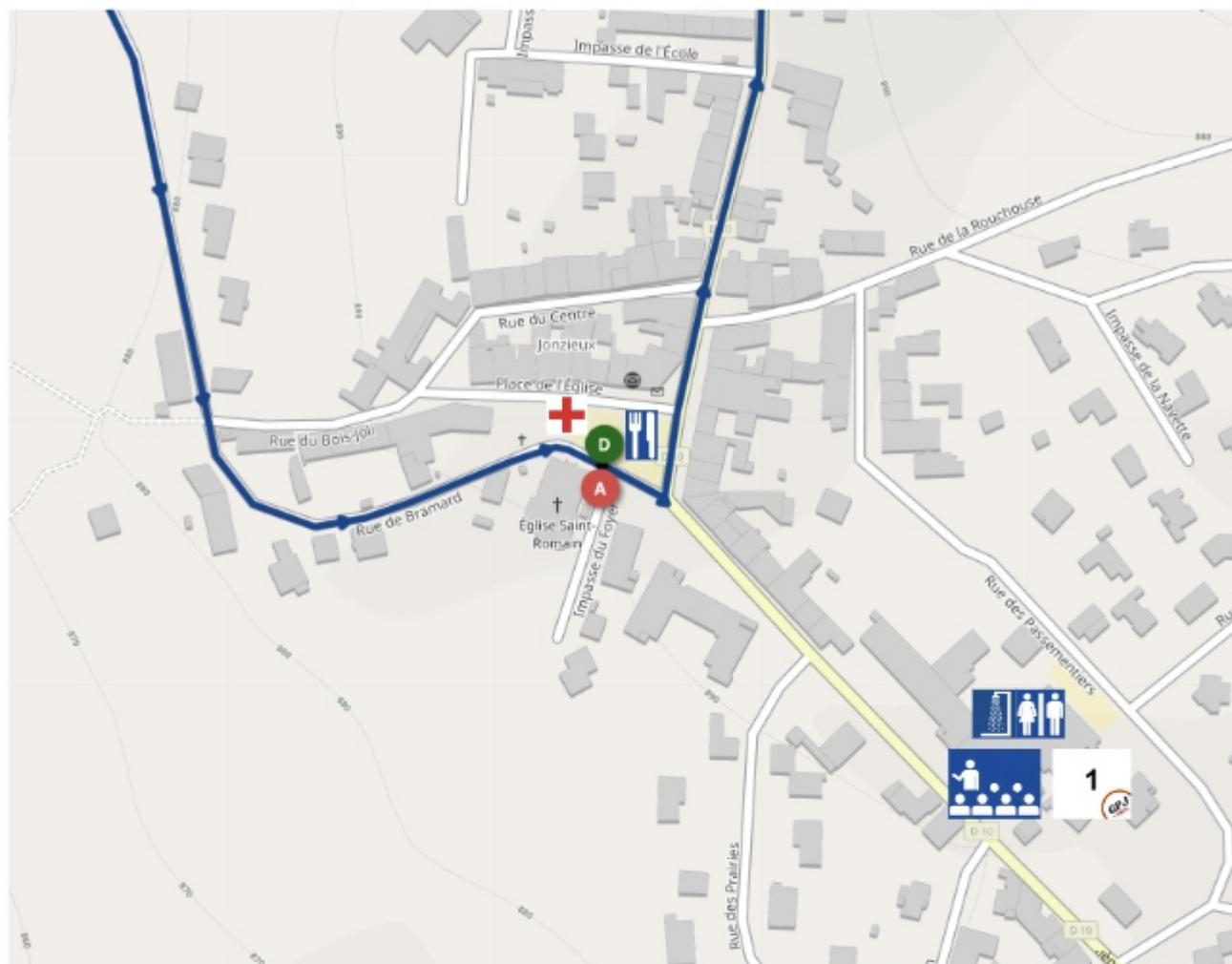


Ilot central

## ZONE DÉPART-ARRIVÉE

Vers Saint Just Malmont

Vers Saint Genest Malifaux



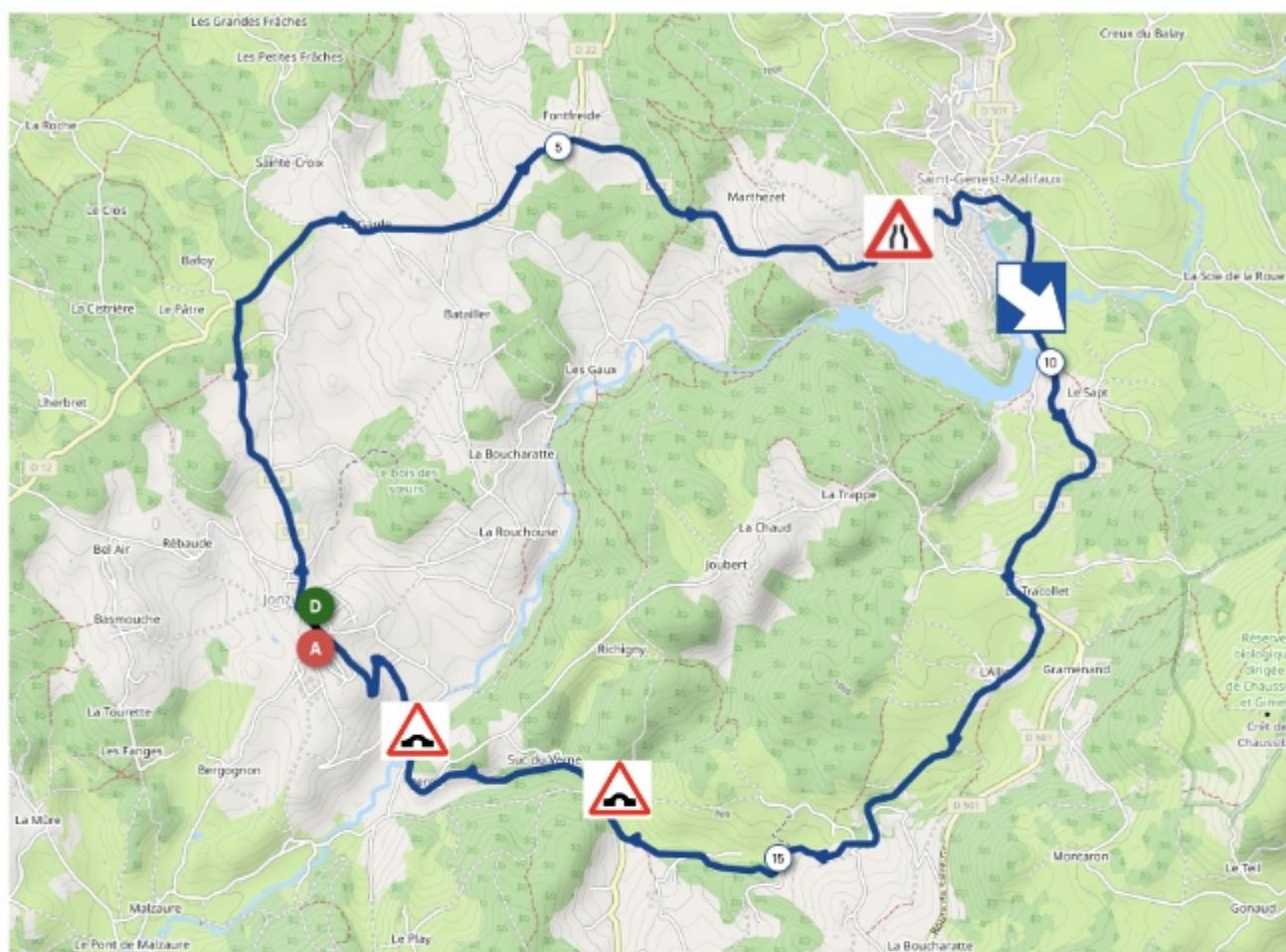
Vers Marihes





# CIRCUITS

## SAMEDI U17-U19 masculins



### LE TOUR

20 km  
D+ : 270 m



Pont

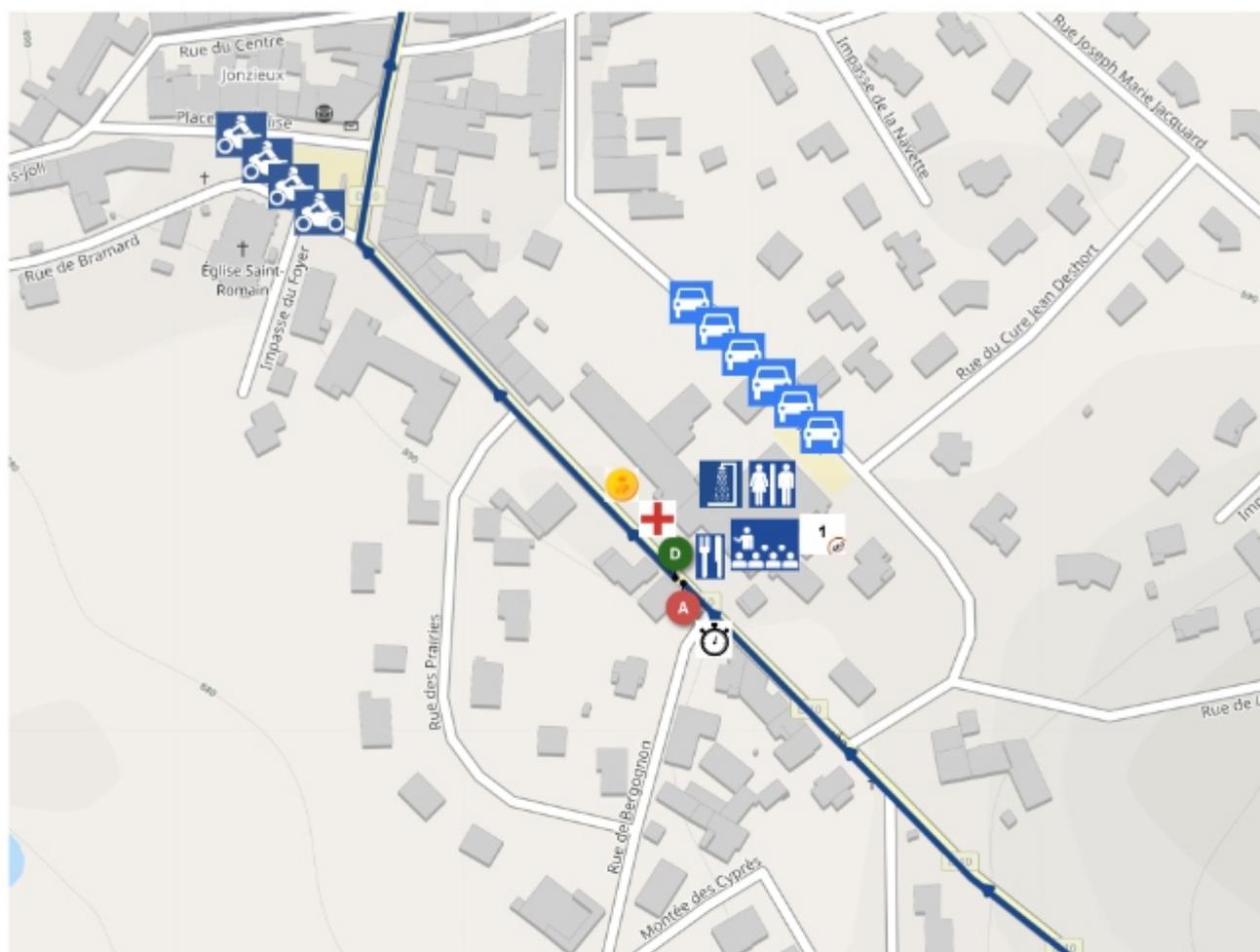


Ilot central



Écluse

## ZONE DÉPART-ARRIVÉE



Départ



Retrait dossards



Réunion DS



Douches



Arrivée



Toilettes



Buvette



Poste secours

Stationnement  
DS

Parking motards

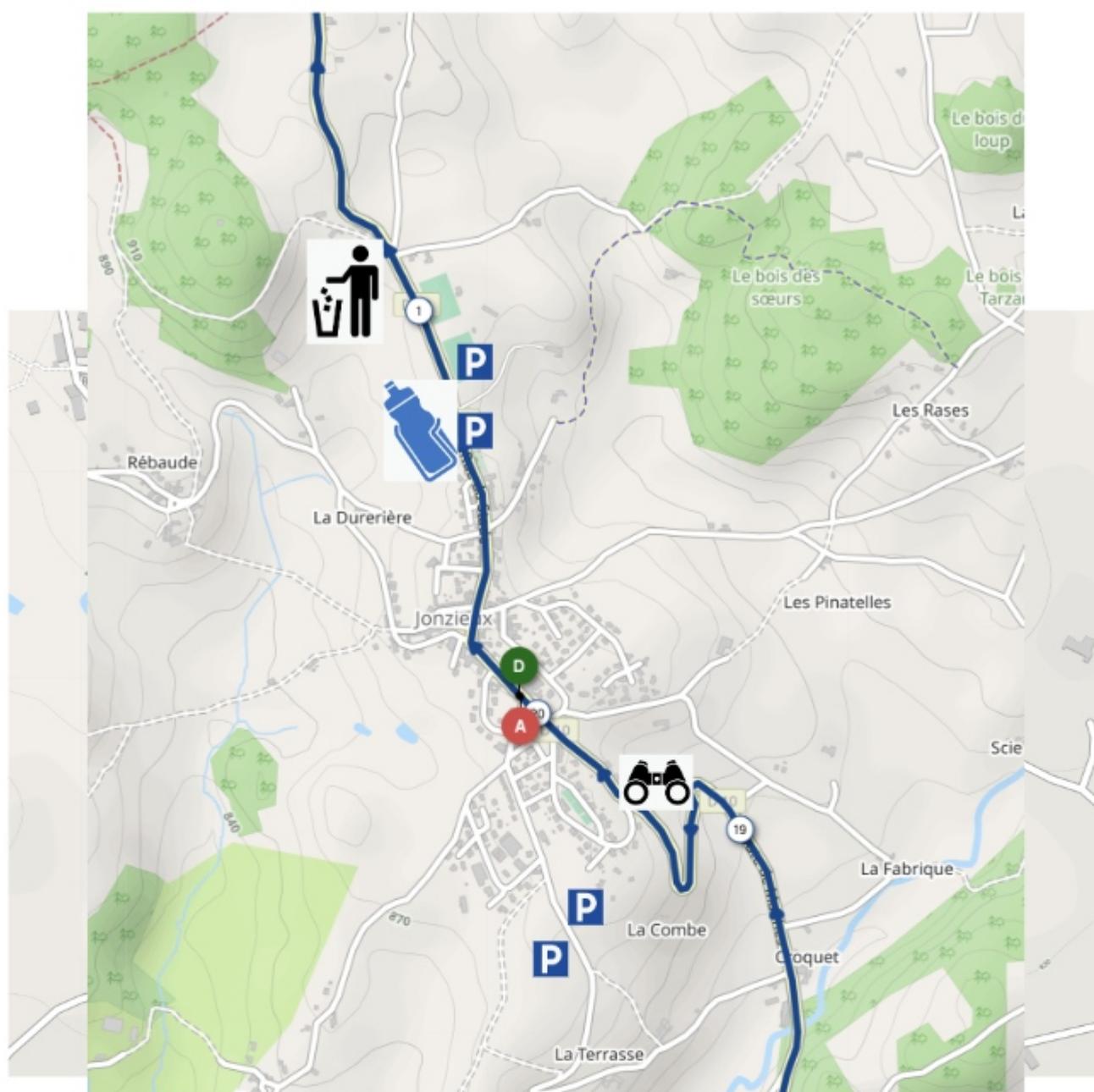


Chronométrage



Carré VIP







## RÈGLEMENT

### 1- ENGAGEMENT

Les coureurs doivent être titulaires d'une licence de la Fédération Française de Cyclisme 2023. Engagement obligatoire sur le site de la FFC [cicleweb](http://cicleweb.fr).

**Les engagements au départ ne seront pas autorisés.**

Le fait d'être engagé implique que chaque coureur a pris connaissance du présent règlement et qu'il accepte toutes les clauses. Chaque coureur s'engage à respecter le code de la route.

### 2- PERMANENCE / DOSSARDS

La permanence dossards se tient à la **salle polyvalente de Jonzieux**.

Il est demandé, dans la mesure du possible, qu'**une seule personne** (DS) de chaque équipe vienne retirer l'enveloppe dossards de tous ses coureurs.

L'organisateur remet les dossards et les transpondeurs.

**Les dossards et les transpondeurs doivent être restitués en fin d'épreuve** à la permanence le plus rapidement possible.

### 3- PROCÉDURE DE DÉPART

Un zone de départ composée de la zone de contrôle des braquets (pour les U15 homme) et de la chambre d'appel avec la ligne de départ sera mise en place.

Un contrôle des braquets (pour les U15 homme) sera mis en place. Chaque coureur devra se présenter à l'appel des commissaires pour ce contrôle.

**L'ordre des dossards sera donné par tirage au sort.** Ce tirage au sort sera effectué la veille de la tenue de l'épreuve.

Les coureurs devront se positionner, à l'appel de leur nom, sur la ligne dans l'ordre des dossards.

### 4- ZONE D'ARRIVÉE

L'arrivée est jugée au terme du nombre de tour défini en fonction de la catégorie. Les commissaires peuvent décider d'une neutralisation des groupes attardés. L'arrivée peut être donnée prématurément en cas de circonstances exceptionnelles par le collège des commissaires et en consultation avec l'organisateur.

### 5- RAVITAILLEMENT - CHANGEMENT DE ROUE - VOITURES SUIVEUSES

Le ravitaillement se fera dans la **zone de ravitaillement**.

Une **zone de propreté** sera matérialisée à la sortie de la zone de ravitaillement. Il est formellement interdit de jeter ses déchets en dehors de cette zone.

Pour les courses U17-U19 masculins, le changement de roue est autorisé par les véhicules suiveurs et sur tout le circuit sans tour rendu.

Une **voiture suiveuse** est possible par équipe d'un **minimum 6 coureurs**. (Plusieurs clubs peuvent se regrouper pour faire une voiture s'ils n'ont pas 6 coureurs chacun.)

**Deux voitures neutres** suivront la course.

Pour les courses U15 masculins, U15-U17 féminines. (Pas de véhicule suiveur). 2 voitures dépannage neutre seront mise en place.

Au départ, les voitures suiveuses devront aller se placer derrière la salle polyvalente. (dimanche)

A l'arrivée, les voitures suiveuses seront déviées à 1 km de la ligne d'arrivée. (Interdiction de passer sur la ligne d'arrivée)

## 6- CLASSEMENTS

Les classements des courses sont établis dans les règles de la FFC.

Le protocole se tiendra, après validation des classements par le collège des commissaires, après chaque course dans la zone d'arrivée au niveau du podium protocolaire.

## 7- ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle antidopage a lieu à Jonzieux, dans la salle polyvalente.

Les coureurs devant se présenter au contrôle médical seront informés par un panneau d'affichage au podium à l'arrivée de l'épreuve.

## 8- DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les courses évoluent au coeur du Parc Naturel Régional du Pilat.



Merci de **sensibiliser vos coureurs** sur l'interdiction formelle de jeter des bidons ou emballages sur la voie publique. Une « zone propreté » sera mise en place sur le parcours pour permettre aux participants(es) de jeter leurs détritux à cet endroit. (application de la réglementation fédérale pouvant conduire à la mise hors course du coureur)

## 9- PÉNALITÉS

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.

## 10- PARKINGS

Des zones de parking seront indiqués. Attention, il est interdit de se garer sur le circuit à proximité de la ligne départ/arrivée.

## 11- DIVERS

Pour tout sujet n'étant pas traité dans le présent règlement, il sera fait référence au règlement fédéral en vigueur. En cas de force majeure, d'événement imprévu et indépendant de leur volonté pouvant influencer sur la sécurité et la régularité de l'épreuve, le Comité d'organisation et le Jury des Arbitres pourront prendre les dispositions particulières qu'ils jugeront utiles et non prévues dans le présent règlement.

## INFOS PRATIQUES

ORGANISATEURS : Comité des fêtes et d'animation de Jonzieux, club l'ECSEL

CONTACT ORGANISATION : François CARTON, mob. : 06 07 80 20 15, mail : f.carton42@gmail.com

PRÉSIDENT DU JURY DES COMMISSAIRES : G. PERRUSSET  
COMMISSAIRES : S. DUFOUR - O. DUFOUR - M. SEVOZ - O. CHAPRIER - D. GOMEZ

SITE WEB : [www.jonzieux.ecsel-cyclisme.fr](http://www.jonzieux.ecsel-cyclisme.fr)

## SECOURS

### SAMEDI 24

#### Secouristes :

Poste fixe sur site : Ligne départ-arrivée, place de l'église

#### Centre d'incendie et de Secours :

Jonzieux, 13 les Chauds

### DIMANCHE 25

#### Secouristes :

Poste fixe sur site : Ligne départ-arrivée,  
Ambulance / médecin



#### Centre d'incendie et de Secours (sur le Parcours) :

Jonzieux, 13 les Chauds  
Saint-Genest Malifaux, rue de l'étang  
Marlhes, 22 route de Saint Genest

#### Centres hospitaliers :

Firminy, Hôpital le Corbusier, 2 rue Robert Ploton (Tél. : 04 77 40 41 42)  
Saint-Étienne, Hôpital privé de la Loire, Ramsay, 39 boulevard de la Palle (Tél. : 04 77 42 27 00)  
Saint-Priest en Jarez, CHU Nord, Avenue Albert Raimond (Tél. : 04 77 82 80 00)  
Saint-Priest en Jarez, Clinique du Parc, Elsan, 9 bis rue de la Piot (Tél. : 04 77 92 22 17)



**Loire**  
LE DÉPARTEMENT

**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes



**RAMONAGE et SERVICES**  
*DU PILAT*

**S.A.S. D'ANTONA ELECTRICITE**  
88 ZA Les Chauds - 42669 JONZIEUX

**GARAGE BONNEFOY**  
N.W. GARAGE - BONNEFOY 48  
04 77 48 99 22



## PARTENAIRE DIGITAL



”  
Le club remercie la municipalité de Jonzieux, les associations locales et tous les partenaires qui ont souhaité apporter leur concours pour faire de  
le du vélo

ident de l'ECSEL



## PARTENAIRES GPJ

## PARTENAIRES DE L'ECSEL

